

DIU Echographie et techniques ultrasonores

Pr sentation

Pr sentation



L'enseignement du Dipl me Inter-Universitaire d'Echographie et Techniques Ultrasonores (DIU ETUS) est un DIU national de formation d'** chographie g n rale et sp cialis e**, et donnant droit au **titre d' chographiste**. Il s'adresse aux m decins dipl m s ou en troisi me cycle des  tudes m dicales.

Le DIU ETUS est une formation nationale r gie par un conseil national p dagogique (CNP) et localement par des centres r gionaux d'enseignement (CRE) rassemblant plusieurs Universit s organisatrices. La formation comporte un tronc commun (techniques d' chographie) et des modules de sp cialit  (application clinique).

Au sein de ces deux parties, il existe deux enseignements :

- l'un th orique valid  par un examen en janvier pour le tronc commun et en juin pour le(s) module(s) de sp cialit  ;
- l'autre pratique n cessitant un (des) terrain(s) de stage, valid   galement par un examen en janvier pour le tronc commun et septembre pour le(s) module(s) de sp cialit .

Objectifs

L'objectif du DIU est d'acqu rir des connaissances approfondies dans le domaine de l'** chographie clinique** dans le but d'obtenir une v ritable comp tence th orique et pratique, fond e sur l'apprentissage et la pratique des diff rentes modalit s d'exercice de l' chographie, ainsi que sur la **connaissance des indications et des r sultats** de cette technique, comparativement aux autres m thodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'imagerie.

Il est adapt    chaque sp cialit  m dicale afin de fournir une formation en rapport avec les besoins de la sp cialit .

Programme

Conditions d'acc s

Candidature

T l charger la "fiche de pr -inscription DIU ETUS" sur le site : [cliquez ici](#)

et   adresser au responsable local (Christophe Aub ) accompagn  d'un CV et d'une lettre de motivation **avant le 28 septembre**

S lection des dossiers

Par les responsables locaux au cas par cas

Public cible

- > M decins g n ralistes et internes de m decine g n rale.

Ils doivent s'inscrire sous la Mention «  chographie g n rale » impliquant l'enseignement du tronc commun et au moins 4 modules de sp cialit , dont l'abdomen obligatoire la premi re ann e et   l'exclusion du module  chographie appliqu e   l'urgence.

- > M decins sp cialistes et internes de sp cialit .

Ils doivent s'inscrire sous la Mention «  chographie de sp cialit  » impliquant l'enseignement du tronc commun et le module sp cifique   leur sp cialit .

Pour les m decins dipl m s hors Union Europ enne, l'autorisation d'inscription est prononc e apr s r ussite   un examen probatoire obligatoire.

Droits de scolarit 

Formation initiale : 300   par an

Formation continue non financ e : 700   par an

Formation continue financ e : 900   par an

+ droits universitaires

Effectif

limit  en fonction des possibilit s de stage

Contact(s)

Responsable(s)

Aub  Christophe
chaube@chu-angers.fr

Contact(s) administratif(s)

Stephanie Remaitre
Tel. 02 41 73 58 05
stephanie.remaitre@univ-angers.fr

Infos pratiques

- > **Composante** : Facult  de sant , Formation continue en sant 
- > **Ouvert en alternance** : Non
- > **Formation accessible en** : Formation initiale, Formation continue
- > **Lieu d'enseignement** : Angers

En savoir plus

[Site web national du DIU](#)

